

Tissus et Nouveautés

(TISSUES & DRY GOODS)

REVUE MENSUELLE

Publié par La Compagnie de Publications Commerciales (The Trades Publishing Co.), 25 rue Saint-Gabriel, Montréal. Téléphone Main 2547. Boîte de Poste 917. Abonnement : dans tout le Canada et aux Etats-Unis, \$1.00, strictement payable d'avance; France et Union Postale, 7.50 francs. L'abonnement est considéré comme renouvelé à moins d'avis contraire donné au moins 15 jours avant l'expiration, et ne cessera que sur un avis par écrit, adressé au bureau même du journal. Il n'est pas donné suite à un ordre de discontinuer tant que les arriérés et l'année en cours ne sont pas payés. Adresser toutes communications simplement comme suit : **TISSUS ET NOUVEAUTÉS, MONTREAL Can.**

Vol. IX

MONTREAL, SEPTEMBRE

No 9

ASSOCIATION DES MANUFACTURIERS CANADIENS

Convention annuelle de 1908 à Montréal

La convention des Membres de l'Association des Manufacturiers Canadiens a eu lieu cette année, à Montréal, du 15 au 17 septembre.

Dès le 14, un nombre considérable de délégués de toutes les parties du pays arrivaient à Montréal, pour assister aux travaux de la Convention et, peut-être aussi, dans le but de faire connaissance avec la métropole commerciale du Canada que beaucoup n'avaient jamais visitée.

M. l'échevin George W. Sadler, président de la section montréalaise de l'Association des Manufacturiers Canadiens et du comité de réception des délégués du dehors, s'est, avec les membres dudit comité, mis avec sa courtoisie et son obligeance coutumière, entièrement à la disposition des visiteurs, se multipliant pour leur donner tous les renseignements pouvant leur être utiles pendant leur séjour dans notre Cité.

Le mardi 15, vers dix heures, l'Hon. J. D. Rolland déclarait la convention ouverte. Il fut alors donné lecture des minutes de la dernière convention, et le secrétaire présenta son rapport résumant tous les travaux de l'année. Les délégués présentèrent ensuite les diverses communications qu'ils pouvaient avoir à soumettre dans l'intérêt de l'Association.

Puis lecture est donnée des rapports des différents comités :

Industrial Canada.—Le rapport du comité de publication de l'«Industrial Canada», organe officiel de l'Association indique que les recettes de cette publication ont été de \$16,987.51 et les dépenses de \$14,320.43, donnant un surplus net très satisfaisant. Le nombre des abonnés a été augmenté de 250. Le dernier volume contient 1,154 pages ou 180 pages de plus que le volume précédent. Distribution gratuite en est faite aux

grandes maisons d'importation de l'étranger, aux chambres de commerce des différents pays ainsi qu'aux bibliothèques publiques.

Membres de l'Association.—Le nombre des membres de l'Association a augmenté de 23 durant l'année; 199 noms ont été retranchés de la liste et 222 y ont été ajoutés; par suite de la dépression des affaires, un certain nombre de manufacturiers ont ajourné leur inscription et plusieurs se sont retirés par raison d'économie un ou plusieurs de leurs associés restant membres de l'Association. Le nombre des membres de l'Association est actuellement de 2,184, ainsi répartis par provinces: Ontario, 1,208; Québec, 556; Nouvelle-Ecosse, 88; Colombie Anglaise, 69; Nouveau-Brunswick, 48; Manitoba, 100; Alberta et Saskatchewan, 12; Ile du Prince-Edouard, 3.

On calcule que 500 manufacturiers au moins restent encore en dehors de l'Association et qui devraient en faire partie; le comité fera tous ses efforts pour les faire entrer dans les rangs de l'Association.

Bilan financier.—Le trésorier, M. Geo. Booth fait rapport que l'actif de l'Association est de \$30,562 et qu'après déduction du passif, y compris \$7,006 de cotisations dues et non payées, il reste un surplus de \$21,945. Il a été calculé que si l'Association n'avait pour payer toutes ses dépenses que les revenus des cotisations, il y aurait un déficit de \$1,294. L'actif disponible comprend: argent en caisse, \$9,876; déductions de la Cité de Toronto, \$4,231 et déposé à la Toronto General Trust Company \$5,000.

La création récente d'un département du tarif entraînera pour l'année courante une augmentation de dépenses de \$4,000 à laquelle il faudra ajouter une somme de \$1,000 pour la commission du travail de la Nouvelle-Ecosse.

Discours du président:—

Après avoir souhaité la bienvenue aux membres venus du dehors et fait quel-

ques remarques relatives à la dépression commerciale dont la fin approche, l'Hon. J. D. Rolland, président de l'Association, aborde la question de l'industrie lainière au Canada.

Cette industrie, dit-il, est dans une situation déplorable, faute d'être suffisamment protégée par le tarif des douanes et elle devra disparaître si une main secourable ne lui est tendue.

«Avant l'octroi à la Grande-Bretagne d'une préférence irrationalisée de 25 pour cent, et plus tard de 33-1/3 pour cent, l'industrie de la laine progressait. Depuis, bien que la population ait augmenté de près de 2,000,000 d'habitants, cette industrie a sans cesse périéclité. D'après un rapport fait au parlement par le gouvernement, le 30 avril dernier, la valeur des marchandises en laine importées en 1897 était de \$7,094,909, et en 1908, de \$21,213,234, augmentation, en onze ans de 199 pour cent. Le recensement industriel de 1906 démontre les faits suivants concernant les marchandises en laine manufacturées au Canada en 1900 et 1905:

Note: Le terme «marchandises en laine» au recensement ne comprend pas: les tapis, les vêtements, les matras et rugs, la bonneterie, les articles en tricot, les fils, l'étrépage de la laine.

1900: Nombre d'établissements occupant cinq ouvriers, 157. Capital, \$10,486,198. Nombre d'employés, 6,795. Valeur des produits, \$7,359,541.

1905: Nombre d'établissements occupant cinq ouvriers et plus, 103. Capital, \$6,808,233. Nombre d'employés, 4587. Valeur des produits, \$5,717,735.

Diminutions: Nombre d'établissements occupant cinq ouvriers et plus, 54. Capital, \$3,677,965. Nombre d'employés, 2,208. Valeur des produits, \$1,651,806.

«Ce rapport démontre encore qu'entre 1900 et 1905, il y a eu une diminution de 6 à 3 dans le nombre des filatures de laine; de 6 à 3 dans les fabriques de nattes, de 10 à 5 dans le nombre des fabriques de tapis.